



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 8 avril 2024

Présents : Jacky ANTONIAZZA ; Marie-Paule BELLLOT ; Roselyne CHEVALIER ; Catherine CHOUMEURTHE ; Patricia CLARISSE ; Patrick CLARISSE ; Louise DANCY ; Laurence DUFLOS ; Hamid HASSNAOUI ; Céline HAUSZWALB ; Philippe LANTA ; Christine LE GUENNEC ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ ; Martine PORTNOE ; Jean Claude POUSSARD ; Sophie PONS ; François RICHE co-président ; Guillaume RUMIEL ; Denis TREDANIEL ; Franck FLIPO (2<sup>ème</sup> collègue) ; Patricia Clarisse MIJE (2<sup>ème</sup> collègue).

Excusés : Ann BOSTOEN co-présidente ; Alfred BARNY ; Valérie HERRERO ; Sandrine THOURY ; Camille KHAIRALLAH (2<sup>ème</sup> collègue).

Auditeurs libre : Robert Garisson.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte du Crédit Municipal. Une visite du site a été proposée en amont de la plénière.

## **Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :**

Boris JAMET-prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions précédemment posées.

Pouvons-nous réutiliser le budget des projets d'investissement, qui n'ont pas eu le retour des services, pour de nouveaux projets. ex. le mur peint ?

La Mairie de Paris Centre répond favorablement à cette demande.

La coprésidence demande s'il est possible de leur transmettre une mise à jour de la charte avant le Conseil de secteur du 6 mai 2024 ?

Des discussions sont en cours sur ce projet de révision de la charte. Le Maire de Paris centre souhaite rencontrer les coprésidents des CQ courant mai, notamment sur ce sujet. La réunion est en cours de montage et les coprésidents recevront un mail d'invitation dès lors qu'une date aura été arrêtée.

Le projet de charte pourra être transmis dans un second temps.

Le Conseil de quartier redemande quel outil de visioconférence la Mairie peut- elle mettre à disposition pour les réunions à distance (notamment les Groupes de Travail et l'équipe d'animation) ? Il rapporte que l'outil Zoom est limité dans le temps et que l'outil Google Meet ne convient pas à tout le monde.

Suite au retour du Conseil, la Direction Générale des Services de la Mairie de Paris Centre a saisi le dossier et est en lien avec les services informatiques. La réponse reçue est la suivante : les comptes Teams pour les Conseils de quartiers ne peuvent être créés car ils n'ont pas d'identité numérique Ville de Paris. Cette identité ne peut pas leur être créée pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

La DDCT invite le Conseil à utiliser Teams pour les particuliers qui permet une utilisation gratuite des appels de groupe pendant 60 min :

<https://www.microsoft.com/fr-fr/microsoft-teams/teams-for-home>

Le Conseil de quartier souhaiterait mettre en place un outil de suivi des questions-réponses, des signalements et DMR adressés à la Mairie de Paris Centre. Est-ce que la Mairie de Paris Centre peut prendre en charge cette demande ? Est-il possible de faire appel à un prestataire (par exemple Accenture) ?

La Mairie de Paris Centre va prendre en charge cette demande sans passer par un prestataire. Un tableau de suivi complété par la Coordination des Conseils de quartier pourrait être partagé aux Conseils de quartier.

Suite à cette réponse, le coprésident demande **s'il est possible de proposer une réunion d'information pour présenter le futur document au membre du Conseil et d'en expliquer son utilisation ?**

Suite à l'appel au projet de renouveler le vide de grenier, le Conseil de quartier pose les questions suivantes : Est-il possible de disposer de la Halle des Blancs Manteaux, le week-end ? Si oui, quel week-end est possible en septembre ? Combien de stands est-il possible d'installer ? S'il y a un coût de la location à prévoir, une aide financière peut-elle être apportée par la Mairie ?

La Mairie de Paris Centre étudie cette demande et reviendra vers le Conseil pour les informer de l'avis de la Mairie.

La Commission Mobilités et Circulation du Conseil de quartier, informe de la parution d'un décret d'application concernant l'article 53 de la loi 3DS, qui permet aux collectivités de prendre l'initiative de la pose de radars automatiques (mesure de vitesse). En parallèle, elle réitère sa demande d'autoriser les résidents, les travailleurs et artisans du quartier à pouvoir utiliser les couloirs de bus rue des Archives, rue des 4 fils et rue de Turenne ?

La réponse reste inchangée :

La Mairie de Paris Centre ne peut pas autoriser les résidents, les travailleurs et artisans du quartier à pouvoir utiliser les couloirs de bus, car il est très difficile de savoir si un véhicule appartient à un résident ou non au moment de sa circulation dans le couloir de bus.

Cela permettrait tout simplement à tout le monde de prendre la voie de bus. Ainsi la voie de bus n'en serait pas une mais une voie de circulation normale. Or, la voie de bus est réservée aux bus afin d'en fluidifier la circulation.

L'axe Rivoli a un caractère spécial car c'est un héritage de la corona piste.

Les parents d'élèves de l'école Moussy ont transmis une question à un membre du Conseil : Quels sont les impacts des jeux olympiques et paralympiques sur le calendrier scolaire et sur l'organisation des sorties et rentrées de classe ?

La Mairie de Paris Centre n'est pas compétente pour ce qui est des restrictions de circulation, c'est la Préfecture de Police qui décide des zones impactées ou non par les épreuves. Cependant, le Maire de Paris Centre apporte une attention particulière à la rentrée scolaire, qui ne saurait être impactée par les Paralympiques. À ce stade, aucun impact donc sur le calendrier scolaire de rentrée. Pendant les Jeux Olympiques en juillet-août, certaines sorties dans le cadre des centres de loisirs seront restreintes, des petits voyages types colonies de vacances ont eu pour consigne également de rentrer plus tôt que le 26 juillet (jour de la cérémonie d'ouverture, les gares seront fermées). Nous ne savons pas à date, s'il en sera de même en septembre (restrictions de sorties et voyages scolaires).

Suite à cette réponse le Conseil pose la question suivante : **Est-ce que le dispositif de sécurité mise en place pendant les Jeux olympiques seront le même pendant les para-Olympiques ?**

Quel est le devenir du kiosque au 48 rue des Francs bourgeois ? La Mairie de Paris Centre ne dispose pas d'information à ce stade sur le devenir de ce kiosque de presse, l'exploitant (Médiakiosk) va être sollicité pour en savoir plus. Suite à cette réponse, Le Conseil de quartier redemande des nouvelles informations ?

Le kiosque sis 46 rue des Francs Bourgeois a fermé en juillet 2023. Ses ventes ont commencé à décliner courant 2022, peut-être en raison de la présence d'un autre kiosque à journaux sis 1 bd du Temple qui a fermé depuis janvier 2024 en raison de la mutation de la gérante.

MédiaKiosk a reçu des candidats et privilégie en priorité la réouverture du kiosque 46 rue des Francs-Bourgeois. Il est prévu de procéder à sa réouverture dans les meilleurs délais. À ce stade il n'y a pas de calendrier défini.

À noter que l'attribution à des kiosquiers de presse se fait lors des commissions professionnelles des kiosquiers (2 par an).

Suite à cette réponse une conseillère **demande s'il est possible de l'ouvrir pour une occupation temporaire ?**

Le Conseil de quartier souhaite savoir s'il est bien prévu, pour le mois de février, un nouveau comptage du nombre de véhicules passants par la rue Simon Lefranc ?

La Mairie de Paris Centre a passé commande au Poste Central d'exploitation Lutèce, les comptages ont été positionnés fin mai – début juin. La communication des résultats consolidés pourra se faire normalement au début de l'été.

Le Conseil de quartier a voté à l'unanimité le texte et les demandes, à destination de la Mairie de Paris Centre, concernant l'extension des horaires pour les terrasses estivales pendant le JO/JOP, ainsi qu'une patrouille spécifique pour les terrasses estivales pendant les JO/JOP. Quelle est la réponse de la Mairie ? Une partie de la réponse a été apportée par la Presse. Cependant, Le Conseil de quartier souhaite avoir une réponse concernant la patrouille de contrôle spécifique terrasses, notamment le soir après 22h et la nuit ?

Le Maire de Paris Centre a alerté l'hôtel de Ville sur la nécessité de muscler les effectifs de la Police Municipale pour faire respecter les nouveaux horaires des terrasses estivales. Des heures supplémentaires sont bien prévues, ainsi que des unités d'appui, notamment pour ne pas affecter les missions des agents en journée.

Suppression de l'arrêt -avec abri- des bus 69-76-96 de « Église Saint Gervais », situé rue François Miron, aux pieds du marché place Baudoyer : cet arrêt reviendra-t-il après les travaux ? Sinon quel remplacement plausible pour les riverains ? Un membre rapporte que l'arrêt suivant (sans abri) se situe plus loin, au coin de la rue de Jouy vers St Paul. De plus les habitants du bas du Marais sont concernés par cet éloignement des bus, menant notamment aux hôpitaux St Antoine et Tenon.

Le projet de mémorial Place St-Gervais a conduit à supprimer toute circulation y compris bus et à les dévier par les rues de Lobau ou du Pont Louis Philippe selon les lignes. L'arrêt de bus qui était au niveau de la place Baudoyer est définitivement supprimé. Cela a notamment fait l'objet d'échanges sur place lors d'une réunion d'information sur le projet de Mémorial. Le Maire de Paris Centre n'était pas favorable à la suppression de cet arrêt, des discussions ont été menées avec la RATP mais n'ont pas abouties en ce sens.

Suite à cette réponse, le Conseil de quartier demande **s'il est possible d'installer un arrêt intermédiaire dans le secteur du 24 rue du Pont Louis-Philippe ?**

Le Conseil de Quartier redemande le rétablissement des feux piétons bicolores au niveau des carrefours du Marais ?

Sur les feux piétons, il n'y a pas de nombreux cas de suppression à part la zone autour de la rue du Roi de Sicile lié au statut de zone de rencontre lequel n'est pas très récent. Toutefois, si le Conseil de quartier en constate davantage, la Mairie de Paris Centre invite à les faire remonter.

Par ailleurs, la baisse du trafic rend parfois la gestion par feu moins pertinente que la priorité à droite et les règles de priorité piéton. Les services en charge de la voirie appliquent une doctrine nationale en la matière qui conduit parfois à déséquiper des carrefours. La Mairie ne demande jamais la suppression des feux, justement car à l'usage on observe que c'est moins sécurisant en ressenti. Cependant, il faut quand même rappeler que l'absence de gestion par feu est la norme partout en France, et les feux l'exception pour les axes fortement circulés.

Suite à cette réponse, les membres du Conseil remontent les lieux suivants :

- Au carrefour rue Rambuteau/ rue du Temple : les piétons ne savent plus où traverser à cause du flux important ;
- Au carrefour Vieille du Temple et Roi de Sicile.

Le Conseil de quartier a signalé la fermeture à clé du square Renée Vivien ainsi que la détérioration des bancs. Le Conseil que ce lieu soit une place ouverte sans fermeture ?

La demande de réparation des bancs Davioud a bien été lancée auprès de la DVD afin qu'elle soit intégrée à son plan de charge.

La Mairie de Paris Centre connaît bien ces problématiques c'est pourquoi nous avons demandé sans attendre une étude par la DVD pour un aménagement d'ouverture. Nous serons en mesure d'avoir un état des aménagements d'ici l'été pour lequel nous ne manquerons pas d'associer le CQ.

La demande d'avoir un square ouvert va bien dans le sens du projet d'aménagement, les études ont commencé pour des travaux en 2025. Une réunion publique pour présenter une

esquisse du projet lorsqu'elle sera disponible sera organisée et le Conseil de quartier y sera invité.

Un conseiller a fait un état des lieux sur l'augmentation des violences et d'incivilités de bande de jeunes issus des collèges et lycées. Les exemples cités sont :

- L'EPHAD (résidence du Marais) rue Barbette où des jeunes jouent aux ballons devant l'établissement sans faire attention aux passants et font preuve d'incivilité quand on leur demande d'arrêter.
- L'agression d'un ado frappé au marteau et poignardé en pleine rue Pavée (fait relayé par [le journal Le Parisien](#)).

La Mairie de Paris Centre va programmer des passages de la Police Municipale en rondes et patrouilles dans les prochaines semaines via les équipes des médiateurs de la division de Paris Centre afin de sensibiliser les collégiens et lycéens à adopter un comportement civique ainsi que de faire cesser ces pratiques sportives sur l'espace public.

Les Polices Nationale et Municipale ont largement été mobilisées pour assurer un dispositif de sécurité aux horaires des ouvertures des portes de l'établissement à la suite de cette agression. Une sensibilité très forte à l'échelle parisienne de ces phénomènes de rixes via les réseaux sociaux, cependant on ne constate pas actuellement d'éléments sur une recrudescence de ces phénomènes à Paris Centre. Les polices maintiennent une vigilance ainsi qu'une surveillance accrue sur ce périmètre.

Le Conseil de quartier alerte la Mairie de Paris Centre sur les fermetures des commissariats et des annexes depuis les dernières années.

Ce choix n'était pas une décision de la Mairie de Paris Centre. Il existe deux sites :

- Commissariat Central de Paris Centre (1 rue Gabriel Vicaire, 75003 Paris)
- Antenne de Police de Paris Centre (61 rue Jean-Jacques Rousseau 75001)

Cette nouvelle organisation a l'avantage de mutualiser plusieurs services, et permet à la Préfecture de Police de déployer chaque jour davantage d'effectifs sur le terrain et d'augmenter le nombre de patrouilles sur la voie publique, permettant de lutter plus efficacement contre la délinquance, en adoptant une approche globale.

Un membre du Conseil a fait part d'incivilité et de manque de propreté des coursiers présents à l'angle de la Place Ovida-Delect et rue des Blancs Manteaux.

À la suite de ce signalement, la Mairie de Paris Centre va programmer des passages des médiateurs de la Police Municipale, car nous disposons désormais de ce nouveau service, pour prise de contact auprès des coursiers ainsi qu'un renforcement de la fréquence de nettoyage par la division de la propreté.

Le Conseil de quartier signale que les poids lourds ont du mal à tourner (15-20min pour réaliser la manœuvre) car ils sont redirigés vers des petites rues pour pouvoir livrer suite au nouveau plan de circulation.

L'installation d'un panneau qui régleme les gabarits à l'entrée de la rue des Archives a été demandée.

**Réponse à la question qui n'a pas été rapportée en séance par l' élu :**

Quelle évolution concernant l'accrochage du panneau mural alu dibon de GoodBye Hippocrate ?

L'accrochage du panneau d'aluminium est toujours bloqué au même stade, malgré les relances que nous avons adressées à la copropriété, sis 18 rue du Temple, à qui revient la gestion du mur.

Le Conseil de quartier souhaite que l'œuvre soit installée sur ce mur en question, or comme précédemment expliqué, la Ville n'intervient sur aucun mur privé. C'est pourquoi un modèle de convention bipartite liant l'artiste et la copropriété a été transmis au propriétaire majoritaire de la copropriété pour qu'il puisse en prendre connaissance et échange s'il le souhaite avec les membres de la copropriété sur la pose de l'œuvre qui devra être financée par cette dernière.

Aucun avis favorable rendu par la copropriété pour l'installation de l'œuvre et sa prise en charge financière n'a été adressé à la Mairie.

La Mairie est disposée à accompagner le Conseil de Quartier sur le choix d'un mur public si ce dernier le souhaite.

**Report de question posée en mars qui n'a pas eu de réponse :**

Suite à la réponse apportée, lors du Conseil de quartier du 11 décembre 2023, sur la question de l'intensification des survols d'avions civils au-dessus de Paris. La coprésidente signale que les survols ont lieu la nuit mais également le jour. Elle rapporte que contrairement à l'aéroport d'Orly, l'aéroport de Roissy n'est pas soumis à un couvre-feu nocturne. Les survols devraient concerner uniquement l'aéroport de Roissy. Elle informe que le trafic de nuit à Roissy est limité aux vols de fret entre 00h30 et 5 heures du matin, et le transport de passagers n'est pas autorisé entre 23 heures et 5 heures du matin. Elle pose les questions suivantes : Qu'en est-il réellement ? Quel aéroport reste concerné par cette dérogation et à quand la fin du survol de Paris ?

**Nouvelles questions posées lors de la séance, à la Mairie de Paris Centre :**

Le Conseil de quartier aimerait inviter le nouvel architecte des ABF, dans le but d'expliquer leurs fonctions respectives, leurs responsabilités et actions : la Mairie de Paris Centre peut-elle organiser cette mise en relation ?

Le Conseil de quartier demande des feux de protection pour les piétons lieux cités plus haut (au carrefour rue Rambuteau/ rue du Temple et au carrefour Vieille du Temple et Roi de Sicile) ?

Les deux arbres abattus rue Rambuteau, au croisement avec rue des Archives, seront-ils remplacés ?

Le Conseil de quartier souhaiterait convier le Maire à participer à la fête de quartier organisé par celui-ci, le 4 mai, pour l'inauguration des panneaux dans le Jardin d'Ann Frank ?

**Signalements :**

Un membre du Conseil signale des nuisances sonores (musique très forte jusqu'à 20h) du magasin Hideout Clothing, au carrefour Temple/Rambuteau.

Un conseiller signale des nuisances nocturnes, de la terrasse ouverte après 22h, du restaurant Le Saint Gervais (au carrefour 96 rue Vieille du Temple/des Coutures St Gervais), du lundi au dimanche. La demande de terrasse après 22h a-t-elle été autorisée ?

Un membre du Conseil signale que les lumières nocturnes ne fonctionnent plus, au niveau du carrefour Temple/Beaubourg, rendant le passage difficile pour les personnes en situation d'handicap. De plus une partie du trottoir n'est pas régulier.

Des conseillers signalent des problèmes de circulation :

- Autour du 90 rue du Temple : les camions venant livrer les magasins MKS et Brothers Telecom empêchent la circulation tous les jours de 11h à 14h ;
- Par le sud du 11-13 rue Charlot : des gros camions circulent, essayent et ne peuvent pas tourner dans la rue du Perche.

Le Conseil de quartier rapporte que depuis la suppression de l'arrêt de bus 67-72, Pont Marie, et la déviation faite par la rue Lobau, il y a désormais un très grand temps de marche (soit l'équivalence de 3 arrêts de bus). Il manque un arrêt de bus (67-72) entre le dernier arrêt de bus rue Rivoli et celui devant le BHV.

Une conseillère signale qu'à l'arrêt du bus 54, rue François Miron, il n'y a pas de banc et ni d'abris bus. Ce qui pose problème en cas de pluie et de longue attente.

Le référent GPO signale un point de deals et jeux d'argent à l'angle rue des Blancs Manteaux et rue des Archives.

### **Etat des lieux des projets votés :**

- Evènement du 4 mai au Jardin Anne-Frank : (Cf: [Présentation PDF du Conseil pages 13-20](#))  
Le Conseil de quartier Marais Archives organise un après-midi au Jardin Anne-Frank pour inaugurer les 12 panneaux installés dans la Pergola (début novembre 2023). Plusieurs membres tiendront le jour J un stand d'information pour communiquer sur les actions du Conseil, un goûter et 3 visites guidées seront proposées. La coordination appuie le Conseil dans la logistique notamment dans la mise à disposition du matériel évènementiel, la réalisation des commandes avec les différents fournisseurs (alimentaire et reprographie), la demande d'occupation temporaire auprès de la Préfecture et du service évènementiel de la Ville de Paris (DICOM) et la communication interne Mairie de Paris Centre. Boris JAMET-FOURNIER a confirmé sa présence. Le Conseil de quartier souhaiterait également la présence du Mairie de Paris Centre.
- Estampilles et clous :  
Les services techniques de la Mairie de Paris Centre n'est pas favorable à l'implantation de clous dans l'espace public (au sol) pour identifier les initiatives du Conseil de quartier. Il a été proposé de revoir le projet en ciblant des estampilles de

plus petites tailles (en métal, bronze ou en laiton) qui puissent être collées sur les réalisations des Conseils de quartiers.

La coordination étudie la faisabilité des estampilles sous forme de médaille auprès d'un fournisseur en marché.

- Enceinte Philippe Auguste (tracés):

Le coprésident a présenté le projet en début d'année auprès du comité historiens de la Ville de Paris. La coordination est en attente de l'avis de ce comité qui a été relancé.

- Abreuvoir:

La coordination relance le projet avec l'artiste afin de repenser une nouvelle mise au point technique du modèle existant installé à côté du potager de la lune. Une visite sur site avec les différents acteurs (DEVE, Agence Urbaine Ecologique, la coprésidence des Conseils de quartier Marais Archives et Seine) avait été organisée fin octobre 2023. Suite au retour d'expérience, l'implantation du même modèle dans un autre lieu n'avait pas obtenu un avis favorable auprès des services techniques de la DEVE.

- Vide grenier:

Une conseillère est désignée porteuse du projet afin de constituer le nouveau Groupe de Travail. Le Conseil de quartier a voté unanimement la date du 21 septembre 2024 en 1<sup>er</sup> choix puis le 28 septembre 2024 en 2<sup>e</sup> choix.

- Dictée historique:

Le Conseil de quartier propose à la Mairie de Paris Centre les dates suivantes : 25 janvier 2025 ou 1 février 2025 pour réserver la salle des fêtes.

- Good By Hippocrate:

La coordination rapporte qu'aucun avis a été rendu par la copropriété pour l'installation de l'œuvre et sa prise en charge financière à la Mairie. Seule réponse reçue au courriel envoyé par la Mairie de Paris centre, d'un membre du syndicat de copropriété qui évoque la mise en place d'une convention tripartite. La Mairie de Paris Centre ne peut mettre en place une convention tripartite et a proposé au syndicat un modèle de convention bipartite entre l'artiste et le syndicat de copropriété. La Mairie est disposée à accompagner le Conseil de Quartier sur le choix d'un mur public si ce dernier le souhaite. L'œuvre va être exposée après les vacances d'avril dans l'espace Keller. Une communication sera envoyée par la coordination une fois l'exposition ouverte.

En l'absence de la coprésidente, il a été décidé de reporter le vote d'abandon des projets suivants : Fresque au 15 rue du Plâtre et jardinières cavalières.

### **Votes du budget de fonctionnement :**

- Vide de Grenier : **350€** (voté à l'unanimité)
- Dictée historique : **380€** (voté à l'unanimité)
- Livrets « boîte à outils du riverain » A5 (16p soit 8 feuilles A4 R/V en couleurs sur papier brillant) : **580€** (voté à l'unanimité)
- Centres d'été avec le Pôle Simon Le Franc : **300€** (voté avec 1 abstention)



Report à la prochaine séance des votes des rallonges de dépenses d'investissement pour les projets estampilles et abreuvoir.

### **Autre sujet mis au vote :**

Le Conseil de quartier vote à l'unanimité la date **plénière du 16 septembre 2024**. Les prochaines dates octobre, novembre et décembre seront votées à la prochaine réunion.

### **Intervention des Groupes de Travail et Commissions :**

- Propreté : (cf. présentation PDF du Conseil pages 29-34)  
Le Conseil de quartier a voté à l'unanimité le refus d'implanter de nouveaux Trilibs au vu des conditions d'installation émanant du cahier des charges et des particularités des rues du secteur Marais Archives. Il ne peut donc pas proposer à la Mairie de Paris Centre des lieux d'implantations. Il réaffirme le vote de la résolution votée à la plénière précédente.
- Mobilité et circulation : (cf. présentation PDF du Conseil page 35)  
Des nouvelles questions et des signalements ont été rapportées.
- Commission Cadre Urbain et Végétalisation : (cf. présentation PDF du Conseil pages 36-41)  
Les conseillers sont invités à signaler les devantures qui ne respecterait pas le PSMV, exemple cité : le repreneur de Pink Flamingo et à consulter pour information les pages de la présentation. La motion à la page 38 n'a pas été votée.  
Le coprésident propose de reporter le sujet du comptage des arbres blessés.
- Commission Terrasses : (cf. présentation PDF du Conseil pages 42-46)  
Un membre de la commission rapporte aux conseillers les éléments suivants :
  - La modification du RET (règlement des étalages et des terrasses) sur les limites d'implantation, les restrictions et les aménagements strictement interdits ;
  - L'ouverture des terrasses estivales jusqu'à minuit du 1<sup>er</sup> juillet au 8 septembre 2024 ;
  - Les terrasses autorisées ne seront plus limitées aux seuls débits de boissons et restaurants, glaciers et salons de thés.
  - L'autorisation accordée est reconduite tacitement chaque année.Les conseillers sont invités à faire des DMR sur les terrasses ne respectant pas les nouvelles conditions au lien suivant : [DansMaRue Espace public Suivi d'une anomalie \(paris.fr\)](https://www.paris.fr/themes/dans-ma-rue/espace-public-suivi-dune-anomalie).
- Commission Ecoles, Handicap et Familles : (cf. présentation PDF du Conseil pages 47-50)  
En l'absence de représentant, le coprésident propose de reporter ce sujet à la prochaine réunion.  
Le coprésident invite les conseillers à signer et à partager la pétition réalisée par le collectif de parents du collège COUPERIN pour la non fermeture de la classe de 5<sup>e</sup> et éviter la création d'un double niveau.

- Commission Solidarité :  
Le Conseil est toujours en attente d'un retour de la Direction des Finances et des Achats sur le montage financier concernant l'achat du Camion douche.
- Commission Sécurité :  
Le réfèrent alerte la Mairie de Paris Centre sur le fait qu'il n'a pas reçu de convocation pour la prochaine GPO qui aura lieu le 23 avril sur la thématique du Crack.

**Informations diverses :**

- Clean Up Day du CQ-SAM : samedi 26 avril 11 à 13 h - quartier Vert Bois Turbigo.
- Festival du CQ-SAM à la Gaité Lyrique : samedi 25 mai 2024.
- Organisé par les MIJE : la semaine événementielle sport et inclusion du lundi 3 au samedi 9 juin.

**Liens utiles :**

- [Comptes rendus](#)
- [Présentation PDF de la réunion](#)
- [Agenda des Conseils de quartiers](#)

**Remerciement :**

Le CQ Marais-Archives remercie le Crédit Municipal pour l'accueil, pour la visite proposées et animée par Franck FLIPO, avant la réunion.